



Charte de Responsabilité

Règles sportives

1. Règles sportives générales

- Comme pour une course officielle, une fois la ligne d'arrivée franchie, et les 10km parcourus, vous devez arrêter votre chrono.
- Une tolérance de 500 mètres supplémentaires est autorisée. Mais attention le chrono affiché correspond à celui couru.
Ex : 5,020km = OK, 5,560 km = refusé
- Vous devez courir ou marcher en une fois, il est interdit de couper ou mettre en pause votre tracker.
- Nous vous conseillons de repérer votre parcours avant le jour J.
- Favorisez un parcours plat, le parcours en descente est interdit
- Il est interdit de s'aider d'un quelconque véhicule ou accessoire permettant de fausser vos performances (vélo, trottinette, roller, voiture etc)

2. Règles sportives pour accéder au podium

Pour valider votre place sur le podium scratch Homme/Femme et des différentes catégories :

- Vos performances devront être accessibles par l'équipe pour vérification (fichiers gpx,datas enregistrées,..)
- Si vos performances sont "inhabituelles" vous pourrez être disqualifié et supprimé du classement. Vous serez également exclu du tirage au sort final.
- Une équipe d'arbitre surveillera sur toute la durée de la course les performances des meilleurs athlètes et des contrôles aléatoires seront effectués sur la base de tous les autres participants

- Les inscriptions sont nominatives, il ne faut donc pas faire faire les 10 km par quelqu'un d'autre en votre nom.
- Il sera inutile de signaler un coureur qui vous paraît suspect. Nous serons probablement déjà en cours d'investigation.

Règles de bonne conduite

- Faites attention à vous, évitez les blessures afin de ne pas encombrer les hôpitaux !
- Si vous courez en ville, veillez à bien respecter les usagers et le code de la route qui est valable aussi pour les piétons.
- Courir sous sa propre responsabilité, l'édition connecté du 10km de l'UNICEF est une manifestation sportive en ligne. Un chronomètre sera établi avec classement à la fin de la course.
- Posséder une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait subir ou engendrer durant 10km de l'UNICEF connecté.
- Avoir lu et accepté le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.